

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 4

Artikel: À la colonie suisse de Paris : constitution d'un fonds de la colonie suisse de Paris pour la réception des compatriotes : à l'exposition internationale de Paris en 1937
Autor: Jequier, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A LA COLONIE SUISSE DE PARIS

Constitution d'un fonds de la Colonie Suisse de Paris pour la réception des compatriotes à l'Exposition Internationale de Paris en 1937

Nous reproduisons ci-dessous la lettre que nous avons reçue du Comité Suisse de Réception à l'Exposition Internationale de Paris, en 1937.

Paris, le 12 avril 1937.

MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

A la demande du Commissariat Général Suisse auprès de l'Exposition Internationale « Arts et Techniques dans la Vie Moderne », à Paris en 1937, un Comité a été constitué parmi les Suisses de Paris sous la présidence de notre Ministre, M. Alphonse Dunant, pour apporter au Commissariat une aide efficace dans la réception de nos compatriotes qui viendront à cette manifestation.

Le Commissariat Général Suisse organisera à ses frais plusieurs réceptions et nous demandera, à cette occasion, de lui apporter uniquement nos conseils et notre collaboration personnelle.

Nous pensons cependant qu'un certain nombre de nos compatriotes, et notamment certaines Sociétés qui viendront visiter l'Exposition, seraient heureux de prendre contact avec les Membres de la Colonie Suisse de Paris et nous croyons être les fidèles interprètes de cette Colonie en exprimant le désir de recevoir convenablement nos compatriotes de la mère-patrie et de la province.

En conséquence, nous avons tout d'abord prévu qu'un certain nombre des Membres de notre Comité se trouveront en permanence au Pavillon Suisse tous les mercredis dès 18 heures et il va sans dire que tous les autres Membres de la Colonie qui voudront bien se joindre à eux seront les bienvenus et faciliteront grandement leur tâche.

Nous croyons également qu'il conviendrait que notre Comité dispose d'un fonds qui lui permette de recevoir ceux de nos compatriotes envers lesquels un geste d'hospitalité de la part de la Colonie paraîtra indiqué.

Nous venons donc vous demander de bien vouloir participer à la création de ce fonds en adressant votre don à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}), soit par chèque, soit par mandat postal ou en utilisant le compte de chèques postaux de cette compagnie qui porte le n° Paris 32-44 (en spécifiant qu'il s'agit d'un don pour le « Comité Suisse de Réception à l'Exposition de 1937 »).

Un certain nombre de Membres de notre Comité, lors de sa réunion du 7 courant, ont déjà consenti une première série de souscriptions.

Nous espérons donc que vous voudrez bien réserver un accueil favorable à notre demande et, en vous exprimant à l'avance nos sincères remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur et cher Compatriote, nos salutations très cordiales.

Au nom du Comité Suisse de Réception à l'Exposition Internationale de Paris en 1937 :

Le Président :
Louis-Gustave BRANDT.

Les Vice-Présidents :
SANDOZ, STAMM-NION, MORF.

Le Trésorier :
Hugues JEQUIER.

EMMENTAL S. A.

Société anonyme au capital de Fr. 1.000.000

SIÈGE SOCIAL ET COMPTOIRS DE VENTE : 11, r. des Déchargeurs, PARIS-1^{er}

Télégrammes : **Emmental-Paris-117**

Téléphone : **Central 77-95**

près des Halles Centrales

IMPORTATIONS -- VENTES EN GROS

Ses Fromages Suisses classiques :

EMMENTAL,

GRUYÈRE (Fribourg),

SBRINZ (Spalen), le meilleur des fromages pour la râpe,

SCHABZIEGER (fromage vert) de Glaris, Crème de Gruyère, marque "Emmental".

FOURNISSEURS DES MEILLEURES CRÈMERIES ET MAISONS D'ALIMENTATION